


## LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

N° de l'action	Nature de l'action
1	Mettre en œuvre le Plan Vélo
2	Développer l'offre en stationnement pour les vélos
3	Créer un jalonnement spécifique destiné aux usagers des modes actifs
4	Développer les secteurs de circulation apaisée
5	Réfléchir sur le stationnement dans la commune et autour des gares du Grand Paris Express
6	Prolonger la ligne de tramway T6
7	Faciliter l'accès aux gares, stations de métro et tramway existantes et en projet
8	Adapter l'Hirondelle aux évolutions du territoire
9	Traiter les entrées de ville pour limiter les flux de transit à l'intérieur de la commune

## LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE


N° de l'action	Nature de l'action
10	Aménager les grandes avenues
11	Aménager les principaux carrefours
12	Faciliter le franchissement des grandes infrastructures à pied et à vélo
13	Ouvrir, végétaliser et apaiser autour des parcs et des espaces verts
14	Créer des stations de mobilité partagée
15	Créer une Charte d'Aménagement de la voirie
16	Organiser le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PGD
17	Accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de mobilité
18	Mutualiser l'offre en stationnement


# LES ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE

 Aménager des itinéraires pour les piétons et les cyclistes

 Développer l'offre en stationnement pour les vélos


 Développer les secteurs de circulation apaisée


 Requalifier l'avenue Pierre Brossolette et prolonger la ligne de tramway T6

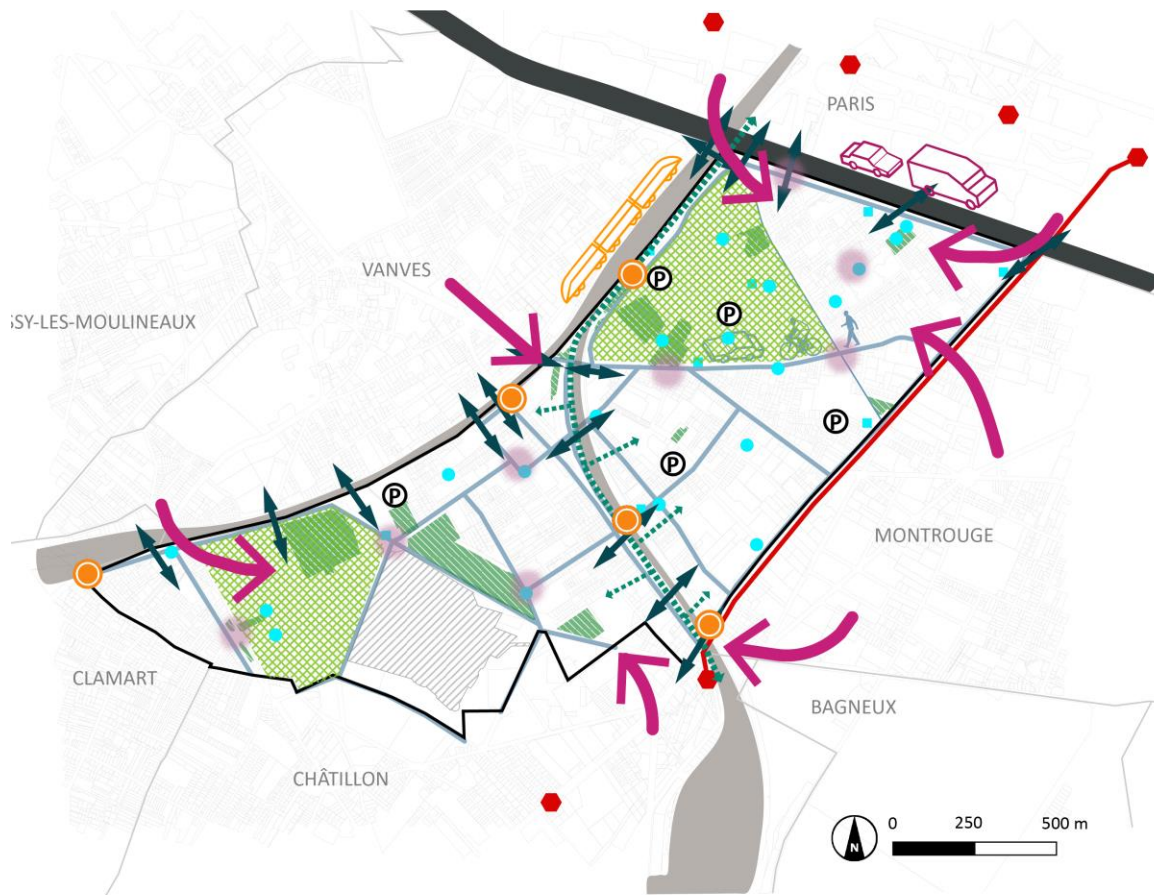
 Aménager les accès à la gare et aux stations de métro et tramway


 Limiter les flux de transit en entrée de commune


 Aménager les grandes avenues

 Aménager les principaux carrefours pour mieux orienter les flux

 Renforcer et faciliter le franchissement des infrastructures routières et ferroviaires



 Ouvrir, végétaliser et apaiser autour des parcs et des espaces verts

 Créer des stations de mobilité partagée

 Mutualiser l'offre en stationnement